

GF
62

R

20 MARS 1967

AU PALAIS DE CHAILLOT

Première journée internationale pour
l'élimination de la discrimination raciale



Le combat du Mouvement contre le Racisme, l'Antisémitisme et pour la Paix, se livre désormais à l'échelle du monde.

Les Nations Unies, en instituant la Journée Internationale pour l'élimination de la discrimination raciale, ont conféré à ce combat une consécration solennelle.

Avec quelle ferveur le M.R.A.P., qui entre dans sa dix-neuvième année, s'associe à cette initiative où s'exprime le verdict de la conscience universelle !

Face à l'antisémitisme néo-nazi qui menace à nouveau, face à la xénophobie dont souffrent trop souvent les travailleurs immigrés, au nom de la France des Droits de l'Homme, nous continuerons de mener la lutte libératrice.

De la colline de Chaillot, nous saluons, à la veille de cette Journée Internationale qui sera célébrée pour la première fois, à la veille du Printemps, la promesse du printemps de la fraternité.

Pierre PARAF

Président du M.R.A.P.



la décision de l'O.N.U.

Par 94 voix contre 1 (celle de l'Afrique du Sud), l'Assemblée générale de l'Organisation des Nations Unies a adopté, le 28 octobre 1966, une résolution sur l'élimination de toutes les formes de racisme, dont voici les principaux passages :

L'Assemblée Générale (...)

Convaincue de la nécessité de prendre d'urgence de nouvelles mesures pour atteindre l'objectif de l'élimination complète de toutes les formes de discrimination raciale et d'apartheid.

1. Condamne, partout où elles existent, toutes politiques et pratiques d'apartheid, de discrimination raciale et de ségrégation, y compris les pratiques de discrimination inhérentes au colonialisme.

2. Réaffirme que de telles politiques et pratiques sont, de la part d'un Etat membre, incompatibles avec les obligations qu'il a assumées aux termes de la Charte des Nations-Unies.

3. Invite à nouveau tous les Etats où sont pratiquées la discrimination raciale et l'apartheid, à se conformer rapidement et scrupuleusement à la Déclaration des Nations Unies sur l'élimination de toutes les formes de discrimination raciale...

4. Invite tous les Etats remplissant les conditions requises à signer et à ratifier la Convention internationale sur l'élimination de toutes les formes de discrimination raciale ou à y adhérer sans délai.

5. Demande aux Etats membres qui ne l'ont pas encore fait, d'entreprendre des programmes d'action appropriés pour éliminer la discrimination raciale et l'apartheid, comprenant en particulier l'instauration des possibilités égales d'accès à l'éducation et à la formation professionnelle ainsi que des garanties pour la jouissance, sans distinction fondée sur la race, la couleur ou l'origine ethnique, des droits fondamentaux de l'homme tels que le droit de vote, le droit à une justice égale, le droit à des possibilités économiques égales et à un accès, dans les conditions d'égalité, aux services sociaux.

6. Fait appel aux Etats membres pour que, dans la lutte contre les pratiques discriminatoires, l'éducation et la culture visent à éliminer les préjugés et les croyances erronées telles que celle de la supériorité d'une race sur une autre, qui incitent à de telles pratiques, et que les moyens d'information de masse et la création littéraire soient encouragés à agir de même.

7. Prie les Etats membres, qui n'ont pas encore rendu compte au Secrétaire Général des mesures qu'ils ont prises en vue de l'application de la Déclaration, de le faire sans retard.

8. **PROCLAME LE 21 MARS JOURNÉE INTERNATIONALE POUR L'ÉLIMINATION DE LA DISCRIMINATION RACIALE (...)**



Message au M.R.A.P. de U THANT Secrétaire général de l'ONU

« Je désire saluer les efforts de tous ceux qui, comme vous, luttent pour la réalisation de ces objectifs fondamentaux des Nations Unies inscrits dans la Charte : encourager le respect universel et effectif des droits de l'homme pour tous et maintenir la paix et la sécurité internationales.

« C'est à juste titre que la Convention de 1965 sur l'élimination de toutes les formes de discrimination raciale forme le thème principal de vos travaux, car elle constitue un progrès considérable en vue d'atteindre les buts énoncés par la Charte des Nations Unies et la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme. Cette convention ne se borne pas à imposer aux Etats parties l'obligation de prévenir et de sanctionner les pratiques de discrimination raciale dans tous les domaines ; elle établit aussi des institutions et des procédures tendant à assurer un contrôle international de son application.

« L'Assemblée générale a désigné l'année 1968 comme « année internationale des Droits de l'Homme » et organisera, en 1968, une conférence internationale qui devra examiner les progrès accomplis, évaluer les méthodes utilisées, et formuler un programme de mesures à prendre après 1968. J'ai le ferme espoir que les organisations non gouvernementales prendront la part essentielle que l'on attend d'elles dans la réalisation du programme qui sera établi. »

CE SOIR A CHAILLOT...



MICHEL PICCOLI

se fait pour un soir présentateur.

Il ouvrira le Gala
avec un texte de Claude Roy.



JOHN WILLIAM

chante la souffrance des humiliés
et des opprimés ; il chante aussi
la fraternité et la paix.

LE VIEIL HOMME ET L'ENFANT

Film de Claude Berri, avec Michel Simon, Alain Cohen, Charles Denner, Paul Préboist, Roger Carel, Zorica Lozic, Luce Fabiole, Sylvine Delannoy.

Musique : Georges Delerue. Prise de vue : Jean Panzer. Cameraman : Jean Schiabaut.
Montage : Sophie Coussein. Décorateurs : Maurice Pétri, Georges Lévy.

FRANÇOIS TRUFFAUT :

Depuis vingt ans, j'attendais le film réel de la France réelle de l'occupation réelle... Aujourd'hui, voici le premier film de Claude Berri et nous comprenons que nous ne perdions rien pour attendre.

Je ne suis pas critique cinématographique et je sais bien qu'il est présomptueux d'écrire sur un film qu'on a vu seulement trois fois mais il s'agit d'une avant-première, d'une impression, d'un plaisir à partager.

Claude Berri a très bien senti qu'il équilibrerait harmonieusement son tandem explosif en opposant au côté enfantin de Michel Simon, la gravité précoce et tranquille de l'enfant... Autour d'eux, admirablement choisis par Claude Berri, lui-même ancien acteur, gravitent, chacun dans leur meilleur rôle, Charles Denner, sublime dans l'ouverture du film, Paul Préboist, Roger Carel, Luce Fabiole, et des visages nouveaux pour nous comme ceux d'Aline Bertrand, Zorica Lozic, Jacqueline Rouillard, etc.

...Je suis bouillant d'impatience à l'idée que Jean Renoir, lorsqu'il va revenir en France, regardera *Le vieil homme et l'enfant* et sera heureux, comme chaque fois qu'il voit naître un enfant de Toni.

(Le Nouvel Observateur)



ANNE PHILIPPE :

Certains films nous poursuivent, nous ne pouvons nous débarrasser de leur souvenir, nous les retrouvons au coin de la mémoire alors même que nous croyons ne pas y penser. Ils ont touché en nous un point sensible, essentiel...

...Sans doute Claude Berri nous raconte-t-il sa propre histoire ; peu importe, ce qui frappe avant tout dans ce film, c'est le ton d'authenticité. L'auteur ne cherche pas à démontrer, mais à montrer. Parfois, la vérité est brutale, tranchée, mais il lui arrive d'être moins simple : c'est alors qu'elle grince et force à la réflexion...

...Je me sens gênée pour parler des acteurs ; ils ne font qu'un avec leurs personnages ; c'est comme s'ils avaient accepté de jouer leur propre rôle...

(L'Humanité-Dimanche)



JACQUES BORGÉ :

Claude Berri a su recréer de façon étonnante l'atmosphère sombre de l'occupation. Mais il a donné à son tableau une tendresse, une justesse de ton dignes de Jean Renoir... C'est drôle, grinçant, et aussi très émouvant. On sent sur l'écran le frémissement de la vie, la beauté de la nature, la chaleur et la cruauté des personnages. Et puis il y a Michel Simon...
(Paris-Match)

JEAN DE BARONCELLI :

Le film ne se limite pas à une série de « duos » entre le vieil homme et l'enfant. En marge du thème principal, Claude Berri a brossé un tableau vivant et pittoresque d'un coin de campagne française sous l'occupation. La justesse de l'observation fait penser à Jules Renard. Quant au style, s'il rappelle par moment Jean Renoir, il appartient au cinéma d'aujourd'hui par la vivacité des ellipses et les effets tirés d'un montage très élaboré.

(Le Monde)

HENRI CHAPIER :

Le prodige de ce film est qu'il rétablit la tradition du grand rôle, sans tolérer le cabotinage ; les situations ne paraissent pas être jouées, mais vécues ; chaque geste, chaque intonation prend sa racine dans une nécessité intérieure, en même temps qu'elle est déterminée par un changement imperceptible du climat...

L'écriture de Berri me paraît très personnelle, et difficile à classer ; elle assimile parfaitement ce sens du raccourci mis à la mode par Godard, et un certain style de reportages télévisés, en même temps qu'elle accorde aux acteurs la faculté de prendre à bras-corps leur personnage.

En un mot, « *Le vieil homme et l'enfant* » me paraît l'un des rares films de jeunes cinéastes à parier sur la sensibilité et le cœur avec autant de générosité et d'élégance morale... En prenant ce parti, Berri refuse une carrière commerciale, et se pose d'emblée comme un honnête homme, première qualité à exiger d'un cinéaste-auteur.

(Combat)



LE M.R.A.P.

DEPUIS sa fondation (en 1949), le M.R.A.P. (Mouvement contre le Racisme, l'Antisémitisme et pour la Paix) organise, chaque année, au printemps, une Journée Nationale contre le racisme, l'antisémitisme et pour la paix. Grâce à cette tradition, solidement établie, la Journée internationale fixée par l'O.N.U. au 21 mars devrait connaître en France un retentissement tout particulier.

EN permanence, le M.R.A.P. lutte, par les moyens les plus divers, contre toutes les formes de racisme et d'antisémitisme :
Il riposte aussitôt, chaque fois qu'il est informé d'une discrimination d'une brimade, d'une diffamation fondée sur le racisme : soit qu'il intervienne directement pour y mettre fin, soit qu'il engage des poursuites ou réclame des sanctions.

Il organise des manifestations unissant tous les courants de l'opinion française contre les menées des groupes racistes et leurs excitations à la haine ; il s'oppose avec rigueur et vigilance au néo-nazisme.

Il a élaboré trois propositions de lois : contre les discriminations et les diffamations raciales ; pour l'interdiction des groupes racistes. Il demande que ces textes, approuvés par des députés de toutes tendances, soient rapidement discutés et adoptés.

Par tous les moyens possibles (conférences, débats, expositions, films, brochures, affiches, tracts, etc.), le M.R.A.P. s'emploie à combattre les préjugés raciaux et à informer l'ensemble des citoyens sur les manifestations actuelles du racisme.

Il édite et diffuse une vivante revue mensuelle, « Droit et Liberté », qui publie des documents, des reportages, des articles de nombreuses personnalités, appuyant et éclairant son action.

Il a contribué à la création du Centre de Liaison des Educateurs contre les Préjugés Raciaux (C.L.E.P.R.) fondé à l'issue d'un premier colloque en 1960, et qui en tiendra un second, le 16 avril 1967, à la Sorbonne. (Le C.L.E.P.R. édite un bulletin bimestriel : « Education à la Fraternité ».)

SOLIDAIRE de toutes les victimes du racisme, le M.R.A.P. organise en leur faveur une aide fraternelle ; solidaire de tous ceux qui combattent le racisme, il coopère à travers le monde avec de nombreuses associations.

Pour encourager les réalisations culturelles qui contribuent à la lutte contre les préjugés raciaux, le M.R.A.P. a créé, en 1965, le Prix de la Fraternité, qui couronne chaque année une œuvre littéraire, cinématographique, théâtrale ou scientifique.

Partout en France le M.R.A.P. s'efforce de faire rayonner son action en multipliant ses comités locaux.

droit & Liberté

Revue mensuelle
du Mouvement
contre le Racisme
l'Antisémitisme
et pour la Paix

a publié, depuis la parution de sa nouvelle formule, en janvier 1967

droit & Liberté



Les héritiers d'Hitler. Documents sur Kiesinger. Hanoï sous les bombes. L'affaire Dreyfus racontée par ceux qui l'ont vécue. Picasso dans l'arène. Une controverse Memmi Ikor, etc...

droit & Liberté



L'extrême-droite en France. Le feu au bidonville. James Baldwin parle. Les Français et le racisme. Kateb Yacine et Jean-Marie Serreau parlent de leur théâtre, etc...

droit & Liberté



Les assassins d'Anne Frank. Cette Allemagne ignorée. Les travailleurs immigrés en France. Claude Berri, Michel Simon, Charles Denner, parlent de "Du Vieil homme et l'enfant". Une interview d'André Schwarz-Bart, etc...

